

Agence Française
de Développement

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DANS LES TERRITOIRES INSULAIRES

Les spécificités du secteur de l'énergie en milieu

Petits États Insulaires en Développement (PEID) et Départements, Régions



Les états insulaires et les territoires ultramarins français présentent dans le domaine énergétique de nombreuses caractéristiques communes propres aux systèmes isolés : absence de ressources fossiles locales, coût de l'approvisionnement en combustibles élevé, capacité de production électrique reposant principalement sur des centrales thermiques, des réseaux électriques de petites tailles et l'absence d'interconnexions.

Ces contraintes se traduisent par un prix de l'énergie élevé qui pénalise le développement économique des **Petits États Insulaires en Développement (PEID) et des Départements, Régions d'Outre-Mer et Collectivités d'Outre-Mer français (DROM-COM) qui regroupent plus de 50 millions d'habitants**. Une alternative est cependant possible : le développement des énergies renouvelables et l'optimisation des usages de l'énergie.

L'essor des énergies renouvelables : une opportunité pour les territoires insulaires



Serres photovoltaïques anticycloniques à la Réunion © Pierre Marchal

Les développements technologiques et la baisse des coûts des équipements permettent en effet aujourd'hui à plusieurs énergies renouvelables d'être plus compétitives que la production électrique à partir de groupes électrogènes : le solaire photovoltaïque, l'éolien et la biomasse sont d'ores et déjà économiquement plus intéressantes que le gazole ou le fioul pour la production d'électricité. D'autres technologies en développement telles que les énergies marines sont également prometteuses.

Par ailleurs, le développement des réseaux intelligents a permis de considérablement rehausser les taux maximum d'injection d'électricité provenant de sources intermittentes qui ont un temps freiné le développement du secteur dans les milieux insulaires. Enfin, l'amélioration de l'efficacité énergétique des équipements utilisés permet de réduire la consommation d'énergie pour un usage équivalent.

insulaire

d'Outre-Mer et Collectivités d'Outre-Mer (DROM-COM) où l'AFD est présente



La stratégie de l'AFD dans les territoires insulaires

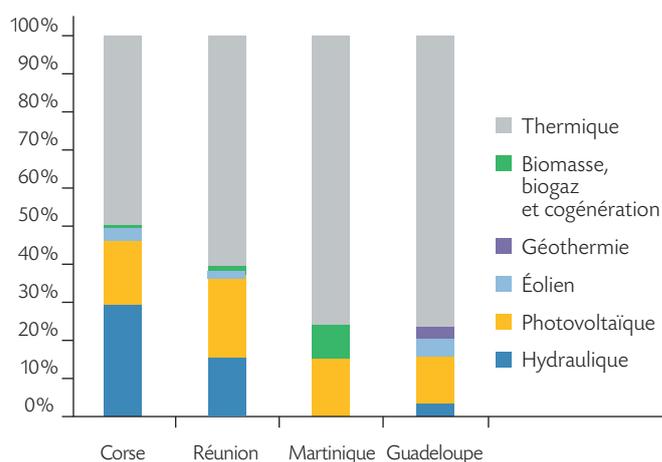
L'AFD appuie les territoires insulaires dans leurs transitions énergétiques suivant trois axes d'intervention :

- le soutien au développement des énergies renouvelables ;
- le renforcement des réseaux électriques ;
- la promotion de l'efficacité énergétique.

Entre 2011 et 2015, l'AFD a ainsi engagé 335 M€ dans les États insulaires et 125 M€ dans les territoires ultra-marins français en faveur de la transition énergétique.

L'AFD cherche également à faire bénéficier les États insulaires de l'expérience acquise dans les territoires d'Outre-Mer où, du fait d'un cadre réglementaire favorable, la capacité de production électrique basée sur les énergies renouvelables dépasse déjà 20% de la puissance totale installée dans quatre îles. Cette progression rapide de la part des énergies intermittentes dans le mix électrique a conduit les DROM-COM à être à la pointe du développement des réseaux intelligents.

Composition du parc électrique de la Corse, la Réunion, la Martinique et la Guadeloupe (Source : EDF)



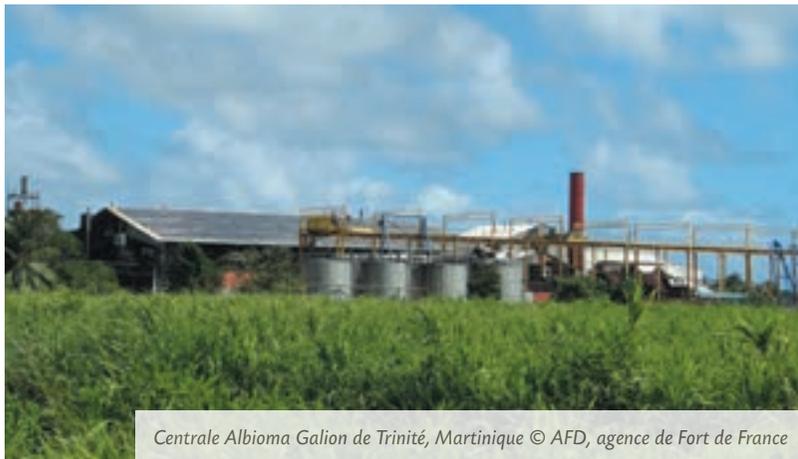
L'émergence de projets d'énergies renouvelables innovants :

Serres photovoltaïques

L'AFD a accordé un prêt de 2 M€ au Groupe AKUO Energy pour le financement de son projet d'Agrienergie III qui a pour objet la création de serres photovoltaïques anticycloniques à la Réunion. La particularité de ce projet réside dans la synergie technique entre agriculture et production d'électricité puisque ces serres combineront une exploitation agricole de fruits de la passion sur une surface totale de 2,6 hectares et une capacité installée photovoltaïque de 1,9 MWc.



Serres photovoltaïques anticycloniques à la Réunion © Pierre Marchal



Centrale Albioma Galion de Trinité, Martinique © AFD, agence de Fort de France

Biomasse et cogénération à la Martinique

L'AFD a consenti un prêt de 40 M€ à la société Albioma Galion afin d'accompagner la transition du mix énergétique martiniquais vers les énergies renouvelables. Ce financement est destiné à la construction d'une centrale de cogénération entièrement alimentée par de la biomasse. L'installation fournira au réseau électrique martiniquais une énergie propre et stable, tout en permettant à la sucrerie du Galion de valoriser ses déchets solides de canne à sucre et de récupérer pour ses besoins industriels la vapeur produite par la centrale.

Climatisation grâce à l'eau de mer en Polynésie

Le projet vise à satisfaire l'intégralité des besoins en climatisation du Centre hospitalier de Polynésie française, réduisant ainsi de moitié la consommation électrique de l'hôpital, qui est le premier consommateur d'électricité de Tahiti (5% de la consommation de l'île). Ce principe de « climatisation à partir d'eau glacée océanique » (SWAC pour *Sea Water Air Conditioning*) consiste à puiser de l'eau froide à 900 mètres de profondeur, où l'eau est à 5 °C, pour refroidir un circuit secondaire d'eau glacée, lequel permet de répondre aux besoins de climatisation des bâtiments. **L'investissement, d'un montant de 25 M€ permettra une économie de 13 GWh d'électricité par an**, soit environ 3 millions de litres de fioul.



Vue aérienne de Papeete, Polynésie française © AFD, Dominique Richard

Effacité énergétique : ligne de crédit aux banques mauriciennes

À l'île Maurice, l'AFD a alloué une ligne de crédit de 60 M€ à la Mauritius Commercial Bank (MCB) et la State Bank of Mauritius (SBM). Cette ligne de crédit est associée à un programme d'assistance technique pour appuyer le secteur privé dans la sélection et la mise en œuvre d'investissements dans les secteurs de l'énergie renouvelable, de l'efficacité énergétique et de l'optimisation de l'usage des ressources naturelles. Pour ce qui concerne le financement d'équipements énergétiquement efficaces, cette ligne de crédit s'articule avec le Plan National d'Efficacité Énergétique (PNEE) conçu par le ministère de l'Énergie, le secteur privé (représenté par le Joint Economic Council) et l'AFD.

Ce plan a pour objectif de développer l'usage des audits énergétiques dans le secteur industriel et l'hôtellerie dans un contexte où l'on estime le potentiel d'économie d'énergie à 15% de la consommation énergétique des entreprises, soit une capacité de production de 40 à 50 MW.



Construction de bâtiment (efficacité énergétique), Ile Maurice © Fabien Dubessay

Réseaux électriques : adapter le système électrique au Cap-Vert pour maximiser le taux de pénétration des énergies renouvelables

Le réseau électrique de l'île de Sal, au Cap-Vert, se caractérise par une proportion importante d'énergie produite par des sources renouvelables intermittentes : une ferme éolienne de 8 MW et une centrale photovoltaïque de 2 MW produisent plus de 35% de l'électricité de l'île, où la demande est de l'ordre de 10 MW. Cela pose des difficultés pour l'ajustement en temps réel de la production thermique et pour la gestion du réseau. **L'AFD a accordé un prêt de 26 M€ à la République du Cap-Vert pour sécuriser et optimiser la production électrique** sur l'île grâce à une modernisation de la centrale thermique et un pilotage conjoint des moyens thermiques et éoliens.

L'Agence Française de Développement (AFD), institution financière publique qui met en œuvre la politique définie par le gouvernement français, agit pour combattre la pauvreté et favoriser le développement durable. Présente sur quatre continents à travers un réseau de 71 bureaux, l'AFD finance et accompagne des projets qui améliorent les conditions de vie des populations, soutiennent la croissance économique et protègent la planète. En 2014, l'AFD a consacré 8,1 milliards d'euros au financement de projets dans les pays en développement et en faveur des Outre-mer.



Martinique © Thierry de Geyer, AFD



GRUPE AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

Filiale de l'AFD, Proparco a pour mission de favoriser les investissements privés en faveur de la croissance, du développement durable et de l'atteinte des objectifs du millénaire, dans les pays émergents et en développement. Elle propose des financements permettant de répondre aux besoins spécifiques des investisseurs dans le secteur productif, les systèmes financiers, les infrastructures et le capital-investissement.

www.proparco.fr



FONDS FRANÇAIS POUR
L'ENVIRONNEMENT MONDIAL

Le Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM) est un instrument financier de la politique française de coopération et de développement, dédié à la protection de l'environnement. Depuis 20 ans, son mandat est de cofinancer des projets à forte composante environnementale, dans les pays en développement. Il intervient dans six domaines de l'environnement mondial : biodiversité, changement climatique, eaux internationales, dégradation des terres, polluants organiques persistants, couche d'ozone stratosphérique. Son pilotage est assuré par cinq ministères (économie et finances, affaires étrangères, développement durable, recherche, agriculture) et l'Agence Française de Développement (AFD). Son secrétariat et sa gestion financière sont confiés à l'AFD. À la fin 2014, le FFEM a cofinancé 275 projets, à hauteur de 317 millions d'euros dont 68% sont situés en Afrique et en Méditerranée.

www.ffem.fr - ffem@afd.fr



Agence Française de Développement
<https://www.facebook.com/AFDOfficiel>



@AFD_France
https://twitter.com/AFD_France



Agence Française de Développement
<https://www.youtube.com/user/GroupeAFD>

AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

5 rue Roland Barthes
75598 Paris Cedex 12 – France
Tél. +33 1 53 44 31 31
Fax +33 1 44 87 99 39
www.afd.fr

AFD POINTE-À PITRE
afdpointeapitre@afd.fr
guadeloupe.afd.fr

AFD SAINT-DENIS
afdstdenis@afd.fr
reunion.afd.fr

AFD FORT-DE-FRANCE
afdfortdefrance@afd.fr
martinique.afd.fr

AFD MAMOUDZOU
afdmamoudzou@afd.fr
mayotte.afd.fr

AFD MATA-UTU
afdmatautu@afd.fr
wallisetfutuna.afd.fr

AFD PAPEETE
afdpeete@afd.fr
polynesie.afd.fr

AFD NOUMEA
afdnooumea@afd.fr
nc.afd.fr

AFD SAINT-PIERRE
afdstpierre@afd.fr
saintpierreetmiquelon.afd.fr

AFD DAKAR (CAP-VERT)
afddakar@afd.fr
senegal.afd.fr

AFD PORT-LOUIS
afdportlouis@afd.fr
maurice.afd.fr

